



## **Saison 2025-2026 Procès-verbal n°19 de la réunion du Conseil d'administration du 28 avril 2026**

### **Composition du conseil d'administration**

Présent(e)s : Mmes Marèse Joliet (vice-présidente), Catherine Nicolas, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

Excusés : Mme Claire Porphyre et M. Marc Marnette.

Invité : M. Pierre Thomas (directeur général).

La réunion a lieu en présentiel à Jambes et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur général.

### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2026**

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 7 avril 2026, tel qu'il a été publié dans la newsletter n°1160 du 17 avril 2026.

### **3. Préparation de l'assemblée générale du 13 juin 2026**

#### 3.1. Dépôt des rapports annuels – Planning

Les membres du conseil d'administration fixent le calendrier suivant :

- Date limite d'envoi des rapports : 9 mai 2026
- Validation des rapports : 12 mai 2026
- Publication dans l'ordre du jour : 29 mai 2026

#### 3.2. Proposition de modifications statutaires

Les membres du conseil d'administration décident :

- Pour le PC53 : de proposer un texte en cohérence avec la décision actée lors du précédent procès-verbal.
- Pour le PC76 : de remplacer la mention « conseil judiciaire » par « comité ou département compétent ».
- De prendre acte que des modifications complémentaires relatives aux normes de sanction seront proposées par le Conseil judiciaire général.

### **4. Préparation des assemblées provinciales**

#### 4.1. Présence des membres du conseil d'administration

Les membres sont invités à compléter le tableau de présence afin d'assurer une représentation optimale du conseil d'administration lors des assemblées provinciales.

#### 4.2. Éléments de la communication du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration valident les éléments qui seront présentés, à savoir :

- Les principales décisions de l'assemblée générale du 21 mars 2026
- La réflexion relative à la modification des frais des équipes, clubs et membres
- Le championnat régional jeunes 2026-2027
- La compétition interprovinciale U12 (filles et garçons)
- Les évolutions dans la formation des cadres
- L'implémentation du workflow
- La nouvelle procédure d'homologation des terrains
- Les festivités des 25 ans de l'AWBB
- Les actualités provinciales

### 5. Suivi des décisions des réunions précédentes

#### 5.1. Confirmation de la consultation écrite – Règlements Coupes AWBB

Les membres du conseil d'administration confirment, à l'unanimité, la consultation écrite relative aux règlements des Coupes AWBB.

### 6. Rapport du directeur général

#### 6.1. Gestion administrative

##### 6.1.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés :

- L'application des mesures discrétionnaires envers les clubs.
- L'acceptation de la fusion de clubs entre le BC Verviers (0169) et le BC Olne (2732).
- L'acceptation de la nouvelle demande de dérogation du RBC Ninane (1200) pour l'homologation de la salle de Vaux.
- Le refus de la demande d'annulation de l'amende pour doublon du Ganshoren Basket Dames.
- L'acceptation de demande de dérogation du Spirou Basket.

##### 6.1.2. Modalités de gestion des mutations 2026-2027

Les membres du conseil d'administration approuvent les modalités proposées par le directeur général qui constituent une nouvelle avancée au niveau de la simplification administrative.

Il est décidé que :

- Un courrier sera envoyé aux clubs le 30 avril 2026
- Ces informations seront également diffusées via la newsletter

#### 6.2. Gestion du personnel

##### 6.2.1. Nomination d'un référent Bask'in

Les membres du conseil d'administration approuvent la nomination de Mme Véronique Geuzaine en qualité de référente Bask'in.

#### 6.3. Gestion commerciale

##### 6.3.1. Contrat adapté de collaboration avec Teammate

Les membres du conseil d'administration approuvent la version adaptée du contrat, sous réserve des modifications proposées.

#### 6.4. Gestion financière

##### 6.4.1. Clubs sous mesures - État des lieux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation des clubs.

##### 6.4.2. Situation de trésorerie au 31/03/2026

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation de trésorerie au 31/03/2026.

#### 6.5. Plan Stratégique Global

##### 6.5.1. Etat des lieux au 1<sup>er</sup> trimestre 2026

Le directeur général présente l'état d'avancement du plan stratégique au 1er trimestre 2026.

##### 6.5.2. Proposition de projet « Bask'in » en vue de l'obtention d'un subside de la Loterie Nationale

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord pour l'introduction d'un projet Bask'in.

Ils prennent également acte qu'un second projet sera introduit par Basketball Belgium concernant le handibasket.

### **7. Rapport du Directeur Sportif**

#### 7.1. Modalités des licences stagiaires pour la saison 2026-2027

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités proposées par la direction sportive concernant les licences de coachs stagiaires et en approuvent le contenu.

Ainsi,

Tout candidat en règle d'inscription à une formation peut obtenir une licence de coach stagiaire ou d'assistant-coach stagiaire pour la saison de son inscription. Cette licence lui permet de coacher toutes les équipes d'un seul club au niveau concerné par l'inscription en cours.

Renouvellement de la licence de coach stagiaire pour la saison suivante

La licence de coach stagiaire ou d'assistant coach stagiaire peut être renouvelée aux conditions suivantes :

1. le candidat a fait acte de présence à 100 % des activités obligatoires prévues dans son programme de formation,
2. le candidat a remis tous les travaux obligatoires prévus dans son programme de formation,
3. le candidat a présenté l'évaluation certificative à la date prévue dans son programme de formation.

Si l'une de ces conditions n'est pas respectée durant la période de formation, le renouvellement de la licence stagiaire ne sera pas accordé ou la licence stagiaire en cours sera supprimée.

#### 7.2. Adaptation de la liste des formateurs Maxibasket

Les membres approuvent l'ajout de M. Julien Marnegrave à la liste des formateurs Maxibasket.

### **8. Rapport du président**

#### 8.1. Courrier rédigé par le président

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le président concernant les modalités de création de la TDW2.

## **9. Compétences administratives**

### **9.1. Proposition de modification du PF18**

Le président et le directeur général présentent aux membres du conseil d'administration le résultat de leur réflexion relative à une adaptation de l'article PF18.

Après discussion, les membres du conseil d'administration marquent leur accord de principe sur les orientations proposées et décident de soumettre ce projet aux groupements des parlementaires pour analyse et avis.

### **9.2. Proposition de simplification des frais des membres**

Le président et le directeur général exposent les conclusions de leur réflexion visant à simplifier les procédures administratives relatives aux frais appliqués aux clubs et aux membres.

Les membres du conseil d'administration approuvent les principes présentés et décident également de soumettre cette proposition aux groupements des parlementaires.

### **9.3. Appel à projets - Alter Egales – Collaboration avec l'ASBL BruZelle**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'appel à projets « Alter Égales » ainsi que des modalités de collaboration avec l'ASBL BruZelle.

Après échange, ils décident d'adhérer au projet et d'y inscrire l'AWBB.

### **9.4. Tournoi des 5 Nations – Dragonfly Malmedy**

Les membres du conseil d'administration fixent les modalités d'organisation suivantes :

- Les arbitres seront désignés dans le cadre du projet féminin du département arbitrage ;
- La libération du week-end ne sera pas accordée ; les clubs concernés sont invités à adapter leur calendrier durant la période de pré-calendrier ;
- Les coordonnées des fédérations étrangères seront transmis au club organisateur par le secrétariat général.

### **9.5. Fusion des clubs de BXL360 (2743) et de Great Garlic (2669)**

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la demande de fusion.

Ils décident de surseoir à toute décision dans l'attente de la réception des documents requis conformément à l'article PA88bis

### **9.6. Fusion des clubs de Royal Linthout BC (1610) et Argentine BBC (0619)**

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la demande de fusion.

Ils décident de reporter leur décision dans l'attente de la tenue de l'assemblée générale des clubs concernés et de la réception des documents officiels y afférents.

### **9.7. Demande de dérogation introduite par le club du Collège Saint-Louis Basket (2663)**

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation introduite par le Collège Saint-Louis Basket (2663), visant à permettre à certains joueurs d'évoluer en catégorie U14 dans deux niveaux de compétition différents

Après examen du dossier, les membres du conseil d'administration décident de ne pas accéder à la demande.

Ils estiment que les dispositions réglementaires en vigueur permettent d'atteindre l'objectif poursuivi par d'autres mécanismes statutaires, qu'ils invitent le club à envisager.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

#### 9.8. Convention PA75ster Esneux Saint-Louis United (2733) et BC Cointe (1298)

Les membres du conseil d'administration constatent que la convention est devenue sans objet, le club du BC Cointe descendant de division.

#### 9.9. Ré-interpellation du Collège Saint-Louis (2663) concernant la publication des désignations des arbitres à Liège

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la ré-interpellation du club.

Ils confirment qu'un rappel a été adressé au comité provincial de Liège.

Ils rappellent que celui-ci est tenu d'informer les clubs concernés lorsqu'aucun arbitre ne peut être désigné pour une rencontre.

M.Joliet est chargée de prendre contact avec le CP Liège.

#### 9.10. Demande d'intention de modification d'ASBL pour le BC Maccabi Charleroi (0145)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande relative à une intention de modification d'ASBL.

Après analyse, ils décident de ne pas accéder à la demande. Ils considèrent que la fédération ne peut engager sa responsabilité dans le cadre d'un transfert d'ASBL présentant des dettes envers des tiers. Ils rappellent qu'une telle situation ne pourrait être imposée au conseil d'administration que par une décision judiciaire.

Le directeur général est chargé de l'exécution de la décision.

### **10. 25 ans de l'AWBB**

#### 10.1. Action aux assemblées provinciales : Présences, cadeaux aux 4 signataires, réception

Le président présente les actions prévues dans le cadre des célébrations des 25 ans de l'AWBB lors des assemblées provinciales.

Il est notamment prévu :

- L'organisation d'une réception ;
- La remise d'un cadeau à chacun des membres signataires des clubs.

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur les modalités proposées.

#### 10.2. Gala de l'AWBB & Awards : Etat des lieux

Le directeur général présente l'état d'avancement de l'organisation du Gala de l'AWBB, qui se tiendra le 13 juin 2026.

Il détaille le déroulement de la soirée ainsi que les différentes séquences prévues.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de ces éléments.

### **11. Départements**

#### 11.1. Département Championnat

##### 11.1.1. Bilan du Final 4 AWBB

Marèse Joliet, présidente du département Championnat, présente le bilan du Final 4 AWBB.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des éléments exposés et soulignent la qualité de l'organisation.

Ils adressent leurs remerciements au Basket Namur Capitale pour la parfaite organisation de cet événement.

#### 11.1.2. Désignation des observateurs aux matches de play-off

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la désignation des observateurs pour les rencontres de play-off.

Une discussion s'engage quant à l'opportunité d'envisager une fusion des fonctions de commissaire et d'observateur, en vue d'une simplification organisationnelle.

Ce point fera l'objet d'une réflexion ultérieure.

#### 11.1.3. Règlement du championnat jeunes régionaux

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des conclusions issues de la réunion du groupe de travail relative à la réforme du championnat jeunes régionaux.

Sur cette base, ils chargent Marèse Joliet et le directeur général d'élaborer une nouvelle version du règlement intégrant les éléments discutés.

### 11.2. Département Arbitrage

#### 11.2.1. Courrier de S.F.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier transmis par Mme S.F.

Débriefing stage de Spa

Philippe Aigret, président du département Arbitrage, présente le débriefing du stage organisé à Spa.

#### 11.2.2. Situation du NDR : Quid des arbitres montants et des descendants

Les membres du conseil d'administration abordent la question de la gestion des arbitres dans le cadre des montées et descentes.

Il est convenu que ce point sera traité lors du conseil d'administration de Basketball Belgium prévu le lendemain.

## **12. Nouvelles de Basketball Belgium**

### 12.1. Dossier TDW2

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des modalités d'application du projet TDW2.

Ils décident de renommer cette compétition TDWR – Top Division Women Régionale.

### 12.2. Dossier 3x3

Le président présente l'état d'avancement du dossier 3x3.

### 12.3. Dossier des Licences

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation des licences.

Ils constatent que l'ensemble des clubs ayant introduit leur dossier ont obtenu leur licence.

### 12.4. Analyse Deloitte

Le directeur général présente les préparatifs de l'analyse qui sera réalisée par le cabinet Deloitte concernant les développements informatiques de la fédération.

### 12.5. Budget BNT 2026

Les membres du conseil d'administration approuvent le budget BNT 2026.

Ils conviennent que cet accord sera présenté lors du conseil d'administration de Basketball Belgium prévu le lendemain.

### **13. Agenda**

#### 13.1. Rapport des manifestations auxquelles l'AWBB a assisté

Le président évoque notamment :

- Le changement d'identité de l'ACFF, devenue Football Francophone Amateur ;
- Les enseignements tirés du colloque de l'ONAD (organisation nationale antidopage) et l'obligation d'actualiser les informations sur le site.

#### 13.2. Futures activités

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités au calendrier de l'AWBB, à savoir :

- La Coupe du Hainaut 3x3 : le 1<sup>er</sup> mai 2026 à Havré ;
- Les Finales de Coupe de Namur 3x3 : le 1<sup>er</sup> mai 2026 à Belgrade ;
- Girls Got Game / Boys Can Play : les 2 et 3 mai 2026 à Libramont ;
- Les Finales du championnat national jeunes : les 9 et 10 mai 2026 à Lier ;
- Girls Got Game / Boys Can Play : les 9 et 10 mai 2026 à Courcelles ;
- Girls Got Game / Boys Can Play : les 16 et 17 mai 2026 à Ciney ;
- Les Finales Girls Got Game / Boys Can Play : les 23 et 24 mai 2026 à Jemappes.

### **14. Divers**

Les membres du conseil d'administration évoquent les points suivants :

- L'organisation du conseil d'administration stratégique lors du championnat du monde à Berlin ;
- La candidature de M. Axel Havelle au conseil d'administration de l'AWBB

La réunion se termine à 21h35.

Jean-Pierre Delchef  
Président

Bernard Scherpereel  
Secrétaire général

Pierre Thomas  
Directeur général